



Resiliation contrat internet orange

Par **vieuhibou**, le **21/02/2012** à **11:25**

Bonjour,

J'ai souscrit un contrat orange internet et téléphone fixe (livebox) ceci en septembre 2011 durée de 12 mois se contrat cour encore pédant 7 mois, mais je part a la retrait debut mars donc je déménage pour retourner dans la maison de famille ou il y a déjà un abonnement orange au nom de ma mère, je leurs est envoyé une lettre AR qu'ils ont reçu et mon coupe la ligne, je lu la loi chatel et j'avoue ne pas savoir quel cas s'applique pour moi, 25% de la somme total dus des 7 mois restant ou la totalitee des 7 mois